

Le CLUB DES MILLIONNAIRES vous écrit

Nicolas MASON, directeur financier du **CLUB DES MILLIONNAIRES (CDM)**, vous écrit pour vous annoncer deux nouvelles :

- ↪ vous avez d'ores et déjà gagné un premier gain de 75 € ;
- ↪ mais surtout un chèque bancaire de 62 500 € doit vous parvenir à votre domicile.

Vous ne la saviez pas encore mais un « tourbillon de chance » doit prochainement vous toucher. Et **Maria de la Véga**, grand médium international, souhaite vous apporter son aide pour « fixer ce tourbillon de chance » et « sauvegarder votre ascension vers la fortune ».

À cet effet, pas moins de sept rendez-vous télépathiques seront nécessaires. Habituellement, le médium facture cette prestation au prix de 260 €. Aujourd'hui, **Nicolas MANSON** a décidé de vous offrir « en gage d'amitié » une réduction de 145 €. Et, de plus, vous venez déjà de gagner un chèque-réduction de 75 €. Il ne vous reste donc plus à votre charge qu'un montant de 40 € + 5 € de frais d'envoi à régler à l'ordre de BPS et à expédier à une boîte postale aux Pays-Bas.

Vous l'avez compris : le **CLUB DES MILLIONNAIRES** sait parfaitement s'enrichir en multipliant ses propositions publicitaires - imprégnées du phénomène « soldes » - et en encaissant des dizaines de milliers de commandes. D'ailleurs, le **Réseau anti-arnaques** avait détecté la première offre publicitaire avec cet en-tête en mars 2008.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)